

MUTUELLE & PRÉVOYANCE

Convention Collective Cabinet Dentaire

IDCC 1619 - Brochure 3255

BL ASSUR - Courtier spécialisé en protection sociale d'entreprise
Accompagnement des cabinets dentaires partout en France

NOS TARIFS

Type de couverture	Tarif indicatif	Détails
Mutuelle santé	À partir de 36,50 €/mois	60% employeur / 40% salarié
Prévoyance non-cadres	À partir de 1,46% TA/TB	Cotisation selon CCN
Prévoyance cadres	À partir de 1,50% TA	100% charge employeur

Prix variables selon effectif et âge moyen de l'entreprise

NOS AVANTAGES

- ✓ Offres 100% conformes CCN 1619 (santé + prévoyance)
- ✓ CE offert pour les nouveaux clients (plateforme avantages salariés)
- ✓ Aucun frais de courtage
- ✓ Accompagnement mise en conformité + gestion complète du contrat
- ✓ Résiliation de l'ancien contrat gérée à nos frais
- ✓ Garanties à la carte, modulables selon vos besoins
- ✓ Interlocuteur dédié tout au long de la vie du contrat
- ✓ Intervention France entière : à distance, sur site, en déplacement

Obtenez votre devis personnalisé

www.bl-assur.fr/comparateur-mutuelle-et-prevoyance-entreprise/

GARANTIES SANTÉ MINIMALES CCN 1619

Participation employeur : 60% minimum | Affiliation obligatoire dès le 1er salarié

Hospitalisation

Poste de soins	Garantie
Honoraires médicaux/chirurgicaux OPTAM	100% BR
Honoraires médicaux/chirurgicaux NON OPTAM	100% BR
Séjour (secteur conventionné et non conventionné)	100% BR
Forfait journalier hospitalier	100% FR
Forfait journalier psychiatrique	100% FR
Chambre particulière	30 €/jour
Maternité - Chambre particulière	30 €/jour
Transport	100% BR

Soins courants

Poste de soins	Garantie
Consultations généralistes/spécialistes OPTAM	100% BR
Consultations généralistes/spécialistes NON OPTAM	100% BR
Analyses	100% BR
Radiologie	100% BR
Auxiliaires médicaux	100% BR
Pharmacie (vignettes blanche, bleue, orange)	100% BR

Dentaire & Optique

Poste de soins	Garantie
Soins dentaires	100% BR
Soins et prothèses 100% Santé	100% PLV (RAC 0)
Couronnes métallo-céramiques	125% BR
Inlays / Onlays / Inlays cores	125% BR
Orthodontie remboursée	125% BR

Équipement optique 100% Santé	100% PLV (RAC 0)
Forfait global lunettes (tous verres)	200 €
Lentilles acceptées SS	100% BR
Lentilles refusées SS / jetables	75 €/an

BR = Base de Remboursement SS | PLV = Prix Limite de Vente | FR = Frais Réels | RAC = Reste À Charge

GARANTIES PRÉVOYANCE NON-CADRES CCN 1619

Ancienneté requise : 3 mois | Salaire de référence : TA + TB (plafonné à 4 PASS)

Capital Décès

Situation	Capital versé
Célibataire/Veuf/Divorcé sans enfant	100% du salaire de référence
Célibataire/Veuf/Divorcé avec enfant(s)	200% du salaire de référence
Marié/Pacsé/Concubin sans enfant	175% du salaire de référence
Marié/Pacsé/Concubin avec enfant(s)	200% du salaire de référence
Majoration par enfant supplémentaire	+50% du salaire de référence
Majoration enfant handicapé	+50% du salaire de référence
Majoration ascendant à charge	+50% du salaire de référence
Double effet	+100% du capital décès
Allocation obsèques	100% du PMSS

Rente Éducation

Garantie	Conditions
Montant de la rente	25% du salaire de référence (TA + TB)
Rente minimale	3 600 €/an
Versement	Jusqu'à 25 ans (sans condition d'études)
Majoration orphelin de père et mère	+100% de la rente
Enfant handicapé non autonome	Rente viagère

Incapacité & Invalidité

Garantie	Conditions
Incapacité temporaire - Franchise	30 jours (3 jours si AT/MP)
Incapacité temporaire - Indemnisation	30% du salaire brut TA+TB (complément SS)
Majoration familiale (2 enfants)	+10% du salaire de référence
Majoration familiale (3 enfants et +)	+20% du salaire de référence
Invalidité 1ère catégorie SS	30% du salaire brut TA+TB
Invalidité 2ème catégorie SS	30% du salaire brut TA+TB
Invalidité 3ème catégorie SS	30% TA+TB + capital décès anticipé

PRÉVOYANCE CADRES

Obligation légale : Cotisation minimale de 1,50% de la Tranche A, 100% à la charge de l'employeur (art. 7 CCN Cadres 1947).

Note : La CCN 1619 n'impose pas de garanties minimales spécifiques pour les cadres. Il est recommandé d'aligner les garanties sur celles des non-cadres.

CODES NAF/APE CONCERNÉS

Code NAF	Activité
8623Z	Pratique dentaire (92% des salariés de la branche)
1723Z	Fabrication d'articles de papeterie
6619A	Supports juridiques de gestion de patrimoine
8219Z	Photocopie et préparation de documents

POINTS DE VIGILANCE EMPLOYEUR

- Vérifier l'ancienneté de 3 mois pour l'affiliation à la prévoyance non-cadres
- Respecter la répartition 60/40 minimum sur la mutuelle santé
- Remettre la notice d'information à chaque salarié
- Conserver les dispenses d'adhésion signées
- Déclarer correctement les cotisations en DSN
- Informer les salariés de leurs droits à la portabilité

CONTACTEZ-NOUS

BL ASSUR
Courtier en assurances - ORIAS 17 003 326

■ Buchelay (près de Versailles)
■ www.bl-assur.fr
■ contact@bl-assur.fr

Intervention France entière
À distance | Sur site | Sur rendez-vous | En déplacement

COMPAREZ + DE 30 OFFRES PARTENAIRES

www.bl-assur.fr/comparateur-mutuelle-et-prevoyance-entreprise/